

# Retour au travail : planification de tâches modifiées ou de travail adapté

La CSTIT comprend les impacts des blessures et des maladies sur la vie d'une personne. L'identification de vos capacités et de tâches modifiées ou adaptées peut vous aider à retourner au travail pendant votre récupération et améliorer les résultats sur votre santé.

Nous voulons vous aider à vous sentir mieux, à accélérer votre récupération et à retrouver votre vie normale le plus vite possible. Cela comprend le retour au travail. Veuillez répondre à ces questions pour nous aider à comprendre vos capacités et vos tâches de travail.

Numéro de dossier à la CSTIT

## RENSEIGNEMENTS SUR LE TRAVAILLEUR :

Nom de famille		Prénom	
Adresse postale (inclure le code postal)			Communauté
Téléphone (inclure l'indicatif régional)	Nom de l'employeur au moment de l'incident		Occupation du travailleur

1. Quelles parties de vos tâches de travail d'avant l'incident êtes-vous en mesure d'accomplir? (Il arrive qu'une blessure limite votre capacité à vous acquitter de vos tâches habituelles, mais nous souhaitons plutôt nous concentrer sur ce que vous pouvez faire.)	
2. Seriez-vous capable de vous acquitter de certaines de vos tâches régulières pour une durée réduite (par exemple, quatre heures au lieu de huit)? Si oui, lesquelles?	
3. Savez-vous s'il y a d'autres tâches, autres celles habituelles, que vous seriez en mesure d'effectuer pendant votre récupération?	
4. Avez-vous d'autres aptitudes ou expériences qui pourraient être mises à contribution dans d'autres secteurs de votre milieu de travail?	
5. Avez-vous d'autres commentaires ou recommandations concernant votre retour au travail?	

**Merci d'avoir rempli ce formulaire. Vos réponses nous aideront à travailler avec vous et votre employeur pour élaborer un plan de retour au travail.**

La CSTIT peut utiliser ces renseignements aux fins d'application de la législation en vertu des pouvoirs dont elle dispose, notamment les *Lois sur l'indemnisation des travailleurs*, les *Lois sur la sécurité* ou les *Lois sur la santé et la sécurité dans les mines* et leurs règlements connexes, ainsi que pour communiquer avec vous en lien avec les exigences prévues par la législation correspondante. Il vous incombe, lorsque vous communiquez une adresse électronique, de veiller à ce que des mesures de protection raisonnables aient été mises en place pour assurer la confidentialité et la sécurité de vos renseignements personnels dans votre compte de messagerie.

Siège social : C. P. 8888 • Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2R3 • Téléphone : 867 920-3888 • Tél. sans frais : 1 800 661-0792 • Télécopieur : 867 873-4596  
Télé. sans frais : 1 866 277-3677

C. P. 669 • Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0 • Téléphone : 867 979-8500 • Tél. sans frais : 1 877 404-4407 • Télécopieur : 867 979-8501 • Téléc. sans frais : 1 866 979-8501

[wsc.nt.ca](http://wsc.nt.ca) • [wsc.nu.ca](http://wsc.nu.ca)